



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### activités

Question écrite n° 39335

### Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les revendications d'un chef d'entreprise mosellan qui a été dans l'obligation de cesser son activité. Ce dernier regrette la somme importante qu'il a dû régler au tribunal d'instance et au Trésor public afin de procéder à la dissolution de son entreprise et qui a accentué ses difficultés financières. C'est pourquoi il souhaiterait savoir ce que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour aider au mieux les entreprises en cessation d'activité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Marty](#)

**Circonscription :** Moselle (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39335

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 octobre 2013](#), page 10528

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)